Traitement des déchets

La collecte des ordures ménagères est assurée par le SIVOM Cazères / Garonne. Les déchets sont collectés par des camions bennes d'une capacité de 12 m₃ :

- une fois par semaine pour les ordures ménagères (une deuxième tournée est actuellement envisagée).
- une fois par semaine pour les déchets triés.

Un point propreté est implanté sur l'aire de repos de la Route Nationale.

Ces déchets sont ensuite acheminés vers le quai de transfert de Cazères, pour être traités au centre d'enfouissement de Pihourc, localisé sur la commune de Liéoux en Haute-Garonne.

Entre 1974 et 1998, le traitement était effectué par incinération, à l'unité de Cazères.